

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

---

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN133

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 2, supprimer le mot « soit » avant les mots « en 2019 »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.